

## PRE REQUIS

- Souhaité : savoir utiliser les logiciels usuels informatiques (navigateur, tableur, traitement de texte)
- Langue française : lu, écrit, parlé

## OBJECTIFS

1. Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques
2. Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés
3. Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques
4. Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...)
5. Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail

## PROGRAMME

- Les différents enjeux de la prévention des risques professionnels
- Les différents niveaux de prévention des risques professionnels : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels
- Les différents acteurs internes et externes de la prévention des risques professionnels
- La matrice des responsabilités « qui fait quoi ? »
- Le rôle du Référent Santé Sécurité – Salarié Désigné Compétent en Prévention
- Les principales obligations en Santé Sécurité au Travail
- Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations en Santé et Sécurité au Travail
- Diagnostic en Santé Sécurité au Travail
- Les priorités d'action en Santé Sécurité au Travail
- La démarche de prévention des risques professionnels
- Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux et/ou à risques
- De l'identification à l'évaluation des risques professionnels jusqu'aux plans d'action
- Les axes d'améliorations techniques, organisationnels et humains.
- Les niveaux de prévention des risques professionnels

## PEDAGOGIE

Cas pratiques sur son entreprise et mises en situation avec retour d'expériences collectives

## EVALUATION

Epreuve certificative à partir du travail d'intersession en entreprise (20 min) :

- positionner son entreprise en santé sécurité au travail
- identifier les niveaux de responsabilités
- évaluer les risques d'une situation de travail

### Certification INRS



#### Public concerné

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la fonction de Référent Santé Sécurité au Travail



#### Pré-requis

- Souhaité : savoir utiliser les logiciels usuels informatiques (navigateur, tableur, traitement de texte)
- Langue française : lu, écrit, parlé



#### Durée de la formation

3 jours (21 heures) en présentiel non consécutifs : formation se déroulant en 2 modules (2j + 1j)

Travail d'intersession estimé au minimum à 1 jour



#### Les plus

Formateur senior IPRP DEETS Réunion

FOCALYS 1er organisme réunionnais habilité

Formation dispensée par notre organisme habilité par l'INRS, et dispensée par un formateur certifié INRS à jour de ses compétences



#### Infos pratiques

Cafés d'accueil et collations

Hors déjeuners

12 stagiaires au maximum.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

D'après l'article L4644-1 du code du travail modifié par la LOI n°2021-1018 du 2 août 2021, la formation SDCP devient **obligatoire** à partir du 31 mars 2022.



#### Prise en charge

Plan de développement des compétences, OPCO

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être réalisé, nous serons heureux d'en discuter.

Sous réserve de places disponibles et validation des pré-requis, vous pouvez vous inscrire au plus tard un jour avant le début de la formation – hors inscriptions via une plate-forme spécifique (moncompteformation, Pole Emploi, OPCO, etc.)

Vous souhaitez connaître nos taux de réussite et de satisfaction, nos tarifs, ou toutes autres informations, contactez-nous !

-

### **Renseignements & inscriptions**

[contact@focalys.re](mailto:contact@focalys.re)

02 62 01 84 23